

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 mai 2015

Les actionnaires de la société PSB INDUSTRIES sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 mai 2015 à 10h00 au Clos du Château – 70, route de Cuvat – 74370 PRINGY.

Un avis de convocation comportant un exposé sommaire de la situation du groupe, les résolutions soumises à l'Assemblée, les formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée, les modes de participations, les modalités de demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions et celles des questions écrites a été adressé aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif.

Un avis de réunion présentant le texte des résolutions soumises à l'Assemblée, les formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée, les modes de participations, les modalités de demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions et celles relatives aux questions écrites a été publié au BALO n°44/1501060 le 13 avril 2015.

Un avis de convocation exposant l'ordre du jour de l'Assemblée, les formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée, les modes de participations, les modalités relatives aux questions écrites est publié au BALO n°52/1501566 le 1^{er} et 2 mai 2015, ainsi qu'au journal d'annonces légales dénommé «Eco des Pays de Savoie».

Outre les documents précités, le Rapport annuel financier pour l'exercice 2014 est disponible sur les sites internet du Groupe et de l'AMF. Ce document contient et présente l'ensemble des informations destinés à être présentés à l'Assemblée, et notamment ceux visés aux articles L225-115 et R225-83 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions l'article R225-73-1 du Code de Commerce, l'ensemble des documents précités, ainsi que le formulaire de vote par correspondance, le nombre de droits de vote et d'actions au jour de la publication de l'avis de réunion et les informations sur les membres du conseil d'administration dont le renouvellement de mandat ou la nomination est à l'ordre du jour de l'Assemblée, sont tous consultables et disponibles sur le site internet du groupe. En outre, les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur au siège de PSB INDUSTRIES – Les Pléiades n° 21 - Park Nord, La Bouvarde (74370) METZ-TESSY, ou transmis sans frais sur simple demande écrite à la société, à l'adresse postale ou électronique indiquée par l'actionnaire. Ils pourront également être consultés sur le site internet de PSB INDUSTRIES : **www.psbindus.com** à la rubrique Investisseurs/Espace actionnaire/Assemblée Générale.

Pour toute information complémentaire, merci d'adresser votre demande à la direction financière à **finance@psbindus.com**.

A propos de PSB INDUSTRIES :

PSB INDUSTRIES est un Groupe industriel innovant, leader sur les métiers de l'emballage et de la chimie de spécialités. En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 262 millions d'euros, dont plus de 60 % à l'international, avec des sites de production en France, aux Etats-Unis, en Pologne, au Japon et au Mexique.